



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°4880 - JEUDI 14 NOVEMBRE 2024

COP29

Les ressources naturelles du Congo présentées à Bakou

En marge des travaux de la vingt-neuvième Conférence des parties (COP 29) qui se tient à Bakou, en Azerbaïdjan, sur le thème « Investir dans une planète vivable pour tous », le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a procédé à la dédicace d'un livre de présentation des ressources naturelles du Congo qui retrace la politique du pays en matière de préservation de l'environnement et de développement de l'économie durable. Un document qui présente aux éventuels investisseurs les domaines dans lesquels ils peuvent s'engager. [Page 16](#)



JOURNÉES PORTES OUVERTES SUR L'ACTION SOCIALE

Les bénéficiaires du projet Telema s'expriment



Visite des stands par le Premier ministre et d'autres membres du gouvernement

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a officiellement lancé hier la deuxième édition des journées portes ouvertes sur l'action sociale au cours desquelles les bénéficiaires du projet Telema exposent leurs produits "Made in Congo" dans les secteurs de l'alimentation, la beauté, la mode, la santé, entre autres. « Ces journées portes ouvertes permettent à tous de se rendre compte du travail qui se fait en matière de prise en charge des couches vulnérables et de l'amélioration des revenus des ménages », a déclaré le chef du gouvernement. [Page 5](#)

BOURSE CONGOLAISE DES AFFAIRES

Promouvoir l'expertise nationale



Les participants Adiac

La première édition de la Bourse congolaise des affaires, organisée par le Réseau des consultants en mission, a essentiellement reposé sur un plaidoyer pour la valorisation de l'expertise locale, notamment dans les secteurs de l'audit, de l'analyse, de l'évaluation et du conseil. « Nous pensons que l'Etat est un partenaire incontournable dans la dynamisation de l'expertise nationale. Dans les jours qui suivent, nous

allons poursuivre notre plaidoyer auprès des autorités en vue d'une mutualisation d'intérêts », a indiqué Patrice Passy, président du Réseau des consultants en mission. [Page 5](#)

COOPÉRATION SANITAIRE

La 31^e mission médicale chinoise entre en service aujourd'hui

La 31^e mission médicale chinoise, composée notamment des ophtalmologues, chirurgiens, radiologues et spécialistes de la médecine traditionnelle chinoise, est arrivée à Brazzaville où elle sera officiellement présentée, ce 14 novembre, à l'occasion d'une cérémonie de rotation en présence de l'ambassadeur de Chine au Congo, Li Yan, et des autorités sanitaires.

Éditorial
Clubs

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Clubs

Les spécialistes du football affirment que la compétitivité d'une sélection nationale dépend de la manière dont les clubs sont structurés. Dans le cas du Congo, expliquent-ils, les faiblesses dans ce domaine sont l'une des raisons pour lesquelles nos représentants ne participent que très épisodiquement à la phase de groupes des compétitions interclubs de la Confédération africaine de football. Cette irrégularité rejaillit en toute logique sur les résultats des Diabes rouges.

Les études démontrent, par ailleurs, que les équipes de football sont devenues des entreprises réalisant leurs propres chiffres d'affaires grâce à la billetterie, aux droits télé et au sponsoring. Du fait des obstacles qu'elles rencontrent en la matière, les formations congolaises peinent à remplir les critères exigés pour entrer dans le cercle fermé des grands clubs africains candidats à la Super ligue.

A leur décharge, nos équipes d'élite ne disposent même pas du minimum : pas de siège, pas de terrain d'entraînement et de compétition, pas d'équipementier. S'ajoutent à cette liste le manque de subvention de l'Etat et de sponsors susceptibles d'apporter un financement additionnel. Il faut tout revoir en commençant par l'amorce en interne des démarches destinées à attirer d'éventuels partenaires. Attendu du fait qu'un club sponsorisé se professionnalise et accroît sa visibilité.

Et on reconnaît un club par sa capacité à former les talents. De ce fait, l'accent doit être mis non pas uniquement sur les résultats réalisés au cours d'une compétition, mais aussi sur la création par chaque équipe de sa propre académie pour une meilleure progression. A ce jour, aucune formation congolaise ne tire profit de la vente des joueurs alors que sous d'autres cieux, cette politique permet de combler le déficit de compétitivité et détermine le statut des clubs d'élite.

Les Dépêches de Brazzaville

FÉDÉRATION PCT-EUROPE

Lancement de la campagne de mise en place des instances de base

Une délégation du secrétariat de la fédération PCT-Europe a activement œuvré dans le Nord-Ouest de la France en ce début de mois de novembre, respectivement le 9 à Rouen et le 11 à Tours. Objectif : mettre en place les instances de base (cellules, sections).

À titre de rappel, au sortir du séminaire fédéral tenu le 21 octobre 2023 à Paris, il a été recommandé par le Parti congolais du travail (PCT) le découpage de la France en cinq zones géographiques : Nord-Ouest, Nord-Est, Ile-de-France, Sud-Ouest, Sud-Est.

C'est la raison pour laquelle le secrétariat fédéral, à travers son président Guy Anatole Elenga, a missionné à Rouen la délégation présidée par Françoise Kythouca, secondée par Charles Abel Kombo comme vice-président. Deux autres membres, Patrick Obami-Itou, en tant que rapporteur, et Léa Mokoko, en tant que trésorière, ont complété la délégation. Celle-ci a été renforcée le 11 novembre, pour la mission de Tours, par Salomon Babemdze, en qualité de 1er vice-président, et Vivianne Koumou.

Au cours de cette tournée politique, la présidente de la délégation est restée constante dans ses propos à l'endroit des militants et sympathisants, comme en témoigne son mot d'ouverture : « ... L'activité que nous avons la mission d'accomplir s'inscrit dans le cadre de la redynamisation et de la consolidation des structures de notre parti, le Parti congolais du travail. En fait, cette activité, programmée de longue date, doit nous permettre de relever les défis qui pointeront à l'horizon demain... »

Cette redynamisation, qui était programmée depuis la mise en place de nouvelles instances fédérales en Europe (Bureau fédéral et Comité de



Mise en place des instances 2024 de la Fédération PCT-Europe DR

contrôle et d'évaluation), passe par la croissance de nos effectifs tant quantitativement que qualitativement. C'est ainsi que s'impose à nous le devoir de veiller à ce que l'éthique des nouveaux membres soit en conformité avec nos statuts et normes organisationnelles. Nous n'avons, à coup sûr, pas le choix !

Il est, en outre, impérieux de nous référer aux conclusions du dernier congrès de notre grand et glorieux parti, tenu en 2019, dont l'une des recommandations est d'implanter les structures du PCT sur l'ensemble du territoire national ainsi qu'en Europe en partant de la France, pays des Lumières, qui abrite la diaspora congolaise la plus importante. C'est assurément tout le sens de notre présence parmi vous ! ».

En respect de l'acte 2020/020 ont été mises en place, aussi bien à Rouen qu'à

Tours, cinq cellules et une section. Pour la section de Rouen qui sera présidée par Charles Matezolo Sita, il s'agit des cellules de La Grand Mar, de Val de Reuil, de Rouen Centre, de Petit Quevilly et de Maromme. Pour ce qui est de la section de Tours qui sera présidée par Christel Odzali, les cellules sont de Tours1, de Tours 2, de Joué-lès-Tours, de Tours Nord, de Saint Pierre des Corps. Soit un total de dix cellules et deux sections dans la zone Nord-Ouest.

Il va sans dire que, poursuivant cette dynamique inaugurée sous d'heureux auspices, la suite sera réservée à la mise en place du Comité Nord-Ouest.

L'habitude étant le grand guide de la vie humaine, à la fin de chacune des deux assemblées générales ont été lues deux motions. Une motion de soutien adressée au président Denis Sassou N'Guesso, puis une motion de confiance au secrétaire général du PCT, Pierre Moussa.

Marie Alfred Ngoma

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

ELECTRIFICATION

L'exécution du projet « Ignié 2021-2046 » se poursuit

Le site qui va abriter la centrale électrique dans le cadre du projet « Ignié 2021-2046 » a récemment fait l'objet d'une visite par le ministre des Zones économiques spéciales (ZES) et de la Diversification économique, Jean-Marc Thystère-Tchicaya. L'objectif étant de toucher du doigt la réalisation de ce projet et lever les obstacles pouvant freiner et ralentir sa mise en œuvre effective.

Accompagné de son collègue Josué Rodrigue Ngounimba, ministre chargé de l'Urbanisme et de l'Habitat; des membres de la société pilote Tinda Energy Congo et de la délégation de la société chinoise partenaire « Complant », le ministre des ZES a, lors de la visite, déclaré : « C'est vraiment pour venir toucher du doigt la réalisation et bien identifier le site, lever tous les obstacles pour ne pas qu'il y ait de soucis dans le suivi et la mise en œuvre effective de ce projet. C'est une énergie propre qui va être injectée en suivant le potentiel énergétique de notre société nationale E2C. Nous avons également le parc industriel et commercial de Maloukou qui sera alimenté par une partie de cette énergie ».

« Ignié 2021-2046 » est un projet d'électrification hybride. En effet, il s'agit pour Tinda Energy Congo S.A, structure pilote du projet, de produire 65 MW d'électricité, soit 55 MW via une cen-

trale solaire hybride et 10 MW à l'aide de la centrale biomasse. Ce projet contribuera, entre autres, à la création d'au moins mille emplois, à la réduction des déchets ménagers et participera à l'assainissement de la cité industrielle. Aussi, il jouera un rôle clé et positif dans la promotion du développement vert à faible émission de carbone et favorisera la pérennité économique, sociale et environnementale de la ZES d'Ignié. Dans son propos, Yannick Jutta, président directeur général de Tinda Energy Congo S.A, a signifié que ce projet est encadré par les objectifs de développement durable, notamment l'objectif 7 qui consiste à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable. « Le projet Ignié 2021-2046 porté par la société que je dirige est parti de sa gestation, en passant par sa naissance et aujourd'hui dans sa maturité sous la bénédiction des membres du gouvernement ici présents, des



Le ministre Jean-Marc Thystère-Tchicaya lors de la visite d'Adiac

autorités locales et bien entendu la population de Mandiélé, Kuomi... Pour ce qui est du premier volet, à savoir solaire,

150 000 panneaux seront déployés sur le site, dès lors où nous aurons tous les équipements sur le sol congolais. C'est

en dix-huit mois que nous pourrions réaliser le projet », a-t-il confié.

Gloria Imelda Lossele

AGRICULTURE

Le réseau Climat Congo plaide pour l'adoption de la loi régulatrice du secteur

Le coordonnateur national du réseau Climat Congo, facilitateur du groupe thématique agriculture durable, Guy Blanchard Okeri, a plaidé, le 9 novembre à Brazzaville, pour que le gouvernement congolais adopte la loi régulatrice de l'agriculture et le statut des travailleurs dans des Zones agricoles protégées (ZAP).

Le Groupe thématique agriculture durable a rappelé au gouvernement l'importance d'accélérer la mise en œuvre de la loi régulatrice de l'agriculture. « L'agriculture est l'un des piliers essentiels de notre économie et de la sécurité alimentaire de notre pays. Cependant, la loi sur l'agriculture, qui devrait être un cadre régulateur clé pour le secteur, demeure en attente de traitement. Cette situation est préoccupante, car elle bloque les réformes nécessaires pour améliorer le statut des producteurs, en particulier ceux qui travaillent dans les zones agricoles protégées. Il est impératif que cette loi soit transmise sans délai au Parlement pour permettre un débat démocratique pour son adoption afin de sa mise en œuvre rapide », a déclaré Guy Blanchard Okeri, coordonnateur national Climat Congo, facilitateur du groupe thématique agriculture durable, Initiative central african forest (Cafi).

En plaidant pour l'adoption de la loi régulatrice de l'agriculture et le statut des travailleurs dans des ZAP, la coordination nationale Climat Congo espère une



Les membres du réseau lors de la plaidoirie d'Adiac

agriculture durable qui assure la pérennité des systèmes de production agricole en répondant à des enjeux sociaux, économiques et écologiques ainsi qu'à préserver et améliorer les ressources naturelles, tout en produisant suffisamment avec des coûts raisonnables.

« Cette loi est cruciale pour assurer la durabilité des pratiques agricoles et la gestion responsable des ressources naturelles. Elle vise non seulement à encadrer les pratiques agricoles, mais aussi à définir des normes pour protéger l'environnement dans les zones agricoles », a-t-il ajouté. Par ailleurs, les responsables du groupe thématique ont également souligné les défis rencon-

trés par les acteurs essentiels de l'économie congolaise, notamment le manque de soutien financier, d'accès aux équipements modernes et de protection juridique suffisante pour garantir des conditions de travail dignes.

Dans ce cadre, la directrice exécutive de l'Observatoire congolais des droits de l'homme, Nina Cynthia Kiyindou Yombo, a insisté sur la nécessité de renforcer les producteurs et d'instaurer des politiques visant à garantir une sécurité économique et sociale. En tant que partenaire stratégique, la Cafi joue un rôle central dans la gestion durable des ressources forestières et agricoles. « Les producteurs dans les ZAP font face à des conditions de tra-

vail difficiles, souvent exacerbées par un manque de ressources et de soutien. Leurs droits et statuts doivent être clairement définis et protégés afin de garantir un environnement de travail équitable, de plus, l'utilisation non raisonnée d'engrais chimiques dans des zones pourrait avoir des effets négatifs sur la qualité des sols, compromettant ainsi la durabilité de notre agriculture. Il est donc urgent de mettre en place une réglementation stricte pour encadrer l'utilisation des substances fertilisantes », a indiqué le coordonnateur national du réseau Climat Congo.

Dans le cadre cette démarche en faveur de l'agriculture durable, le Groupe thématique agriculture

durable est soutenu par Cafi. La Cafi contribue aussi à financer des projets visant à réduire la déforestation et à encourager des pratiques agricoles durables dans la région. Le partenariat entre le groupe thématique Agriculture durable et la Cafi permet de sensibiliser les acteurs politiques aux enjeux agricoles, environnementaux, à une utilisation modérée des engrais chimiques, en privilégiant des alternatives durables et respectueuses de l'environnement ainsi que le principe de la fertilisation raisonnée. Ainsi, les représentants du Groupe thématique agriculture durable espèrent des avancées concrètes pour le secteur agricole, favorisant ainsi une agriculture plus respectueuse de l'environnement de vie des producteurs et travailleurs agricoles.

Rappelons que la ZAP est une zone d'utilité publique qui permet de préserver la vocation agricole des zones présentant un intérêt général en raison soit de la qualité de leur production, soit de leur situation géographique, soit de leur qualité agronomique.

Fortuné Ibara



DEMANDE DE COTATION
RFQ N UNFPA/COG/RFQ/24/001
EXTENSION DE LA DATE LIMITE DE SOUMISSION DE L'APPEL D'OFFRES

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour la Fourniture et l'installation d'un Onduleur avec Batterie capacité de 10 KVA

Spécifications techniques des onduleurs

Capacité : 10 KVA
 2 Onduleurs Chargeur (Tension d'entrée : 24 V DC)
 Tension de sortie : 230 V AC
 Puissance nominale : 3500 AV
 Délivre un courant alternatif identique à celui d'EDF
 Très faible consommation d'énergie
 Inverseur (Manuel)
 Coffret mural avec modules pour chaque ligne (à déterminer après visite)
 Mètre de câble VGV (2.5 (à déterminer après visite)
 Type : On-line double conversion
 Tension entrée : (220 V triphasé)
 Tension de sortie : (220 V)
 Autonomie : (48 heures)
 Type de batterie : (à eau)

Nombre de batteries : (12)
 Interface de communication : (GSM, RJ 45)
 Logiciel de gestion : (Web)
 Fonctions :
 Protection contre les surtensions et les sous-tensions
 Protection contre les courts-circuits
 Régulation de la tension
 Filtrage des parasites
 Démarrage à froid (Cold Start)
 Accumulation et stockage d'énergie
 Certifications : (ISO)
 Garantie : (2 ans)
 Démarrage à froid (Cold Start)
 Accumulation et stockage d'énergie

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et services et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

Les intéressé(e)s peuvent récupérer le document d'appel d'offre (RFQ) sur le site : <https://congo.unfpa.org/fr>

Ou au Bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)
 Les offres doivent être soumis uniquement à l'adresse mail : procurement.congobrazzaville@unfpa.org

La visite des lieux est obligatoire, bureau de UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)

La date limite pour la soumission des offres est le 15 novembre 2024 à 15:00 P.M heure Congo

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée
du Bassin du Congo

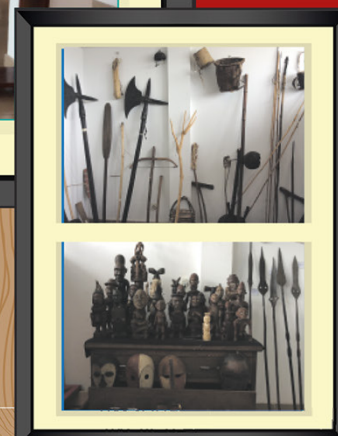
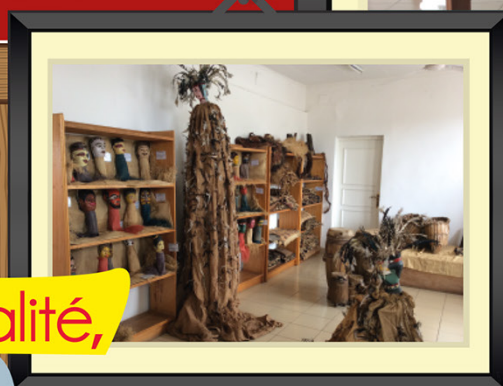
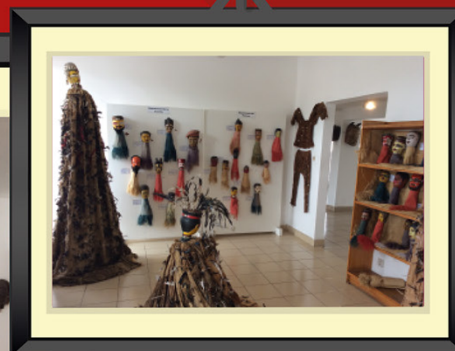
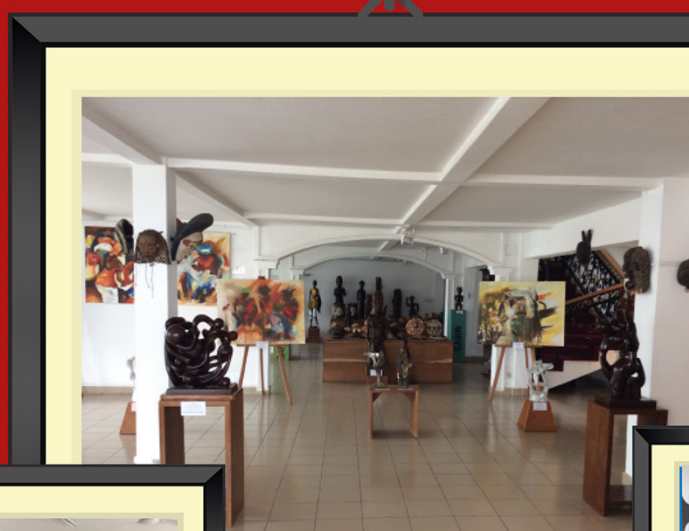
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**

CÉRAMIQUES **MUSIQUE**



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**

INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Le « Made in Congo » exposé aux journées de l'action sociale

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a officiellement lancé, le 13 novembre, à Brazzaville la deuxième édition des journées portes ouvertes sur l'action dont les bénéficiaires du projet Telema exposent leurs produits «Made in Congo» dans les secteurs de l'alimentation, la beauté, la mode, santé, entre autres.

« Ces journées portes ouvertes permettent à tous de rendre compte du travail qui se fait en matière de prise en charge des couches vulnérables, de l'amélioration des revenus des ménages, de la valorisation du capital humain », a déclaré le Premier ministre à l'ouverture de la deuxième édition des journées portes ouvertes sur l'action sociale au Congo qui prendront fin le 15 novembre.

Ces journées se tiennent sur le thème «L'insertion sociale et économique, un pilier de l'action sociale ». L'un des enjeux, selon la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, est d'autonomiser durablement les personnes vulnérables en général et particulièrement les jeunes en difficulté. « L'action accompagne certes les personnes vulnérables par des aides ponctuelles face aux aléas de la vie mais elle envi-



sage surtout d'investir de façon structurelle pour accompagner les personnes vers une sortie durable de la vul-

néralité », a-t-elle fait savoir. La France, qui accompagne techniquement et financièrement le Congo dans cette dyna-

mique d'action sociale, promet de poursuivre l'œuvre en faveur des couches vulnérables. « A travers l'Agence française de

développement, nous allons continuer d'appuyer le gouvernement congolais à prévenir les situations de précarité tout en améliorant l'insertion professionnelle des démunis, le cadre de sa politique nationale de l'action couvrant la période 2023-2026 », a indiqué Xavier Sauzade, conseiller politique de l'ambassade de France au Congo.

En visitant les stands où sont exposés les produits fabriqués par les bénéficiaires du projet Telema à l'Institut national du travail social, les membres du gouvernement, autour du Premier ministre, ont profité de faire leurs achats. C'est ainsi que l'administrateur-maire de Bacongo, Bernard Batantou, a appelé la population à emboîter le pas aux ministres en achetant des produits de qualité bon marché et à nouer des partenariats d'affaires avec les exposants.

Rominique Makaya

BOURSE CONGOLAISE DES AFFAIRES

Le Réseau des consultants en mission promeut l'expertise nationale

Le Réseau des consultants en mission (RCM) a organisé, le 12 novembre, à Brazzaville, en partenariat avec le Cabinet DB Conseils, la première édition de la Bourse congolaise des affaires (BCA) dont l'objectif est de valoriser l'expertise nationale.

Après la phase protocolaire marquée par des discours dont celui de la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Belinda Ayessa, un échantillon sur les 56 consultants qui composent le RCM a présenté ses offres aux entreprises et au public. Parmi les exposants, le Dr Annette Obal-Mond Mwankié, consultante en médecine dentaire. « Je pense qu'être en équipe et dans un réseau me permet d'apporter des solutions dans des domaines dont j'ai la compétence, notamment la médecine dentaire où il y a plusieurs projets », a-t-elle souligné en substance, soulignant la nécessité de mettre en place un plan de prévention de la santé buccodentaire en République du Congo.

Travaillant dans la promotion de l'expertise informatique au Congo, le responsable de l'organisation et de la conduite du changement auprès du Projet d'accélération de la transformation numérique, Maximin Fiacre Mbou, a partagé la même vision que le RCM de Patrice Passy. « Le réseau aujourd'hui a l'ambition de rendre visible l'expertise locale dans différents domaines. Dans notre pays, nous avons souvent du mal à la trouver. Nous devons avoir lo-

calement une expertise qui permette de répondre aux besoins du pays et aussi assurer notre souveraineté. Je me suis joint à cette initiative parce que je veux que demain, quand nous aurons à publier des marchés pour des études ou certaines réalisations, que les cabinets congolais puissent se positionner pour les gagner », a déclaré cet expert en management des systèmes d'information.

L'Etat, 1^{er} consommateur des prestations des services à hauteur de sept milliards FCFA

Le directeur général de la promotion du secteur privé, Christian Bouanga, s'est quant à lui réjoui du fait que le Congo dispose d'une expertise locale. « Parmi les consultants, il y a des docteurs, des experts dans différents domaines. Cela veut dire que l'expertise est là, certifiée par les diplômes qui sont les leurs. Je suis donc convaincu que nous avons, d'une part, de l'expertise suffisante, d'autre part, la preuve que le RCM a bel et bien pu mettre à leur disposition l'appropriation des méthodes. A cet instant, je peux me vanter de l'existence et de la disponibilité d'une exper-



Patrice Passy

tise en matière de consultation dans notre pays », a-t-il laissé entendre. Il a déploré le fait que bon nombre de cabinets qui remportent des grands marchés en matière de consultation en République du Congo sont des cabinets à enseigne extérieure, même si des animateurs sont des experts congolais. Le président du RCM, Patrice Passy, a rappelé que l'organisation de la BCA est une première pierre posée à l'édifice national pour valoriser l'expertise locale. Selon lui, la création de ce réseau est une réponse

à un défi, à un problème : les interrogations de certaines personnes qui pensaient qu'il manquait de la compétence et de l'expertise au Congo. Fort de son expérience acquise à travers le monde, il a dû former 56 consultants en quelques quatorze mois. « Un consultant est une personne qui a déjà une expertise à qui on enrichit avec des outils et une méthodologie de travail afin qu'elle développe une expertise lui permettant de faire des prestations sur le marché du travail. Nous avons formé ces consultants qui aujourd'hui

mettent à la disposition du public et des clients le fruit de leur expertise. Aujourd'hui a été l'occasion dédiée, consacrée à la rencontre entre l'expertise nationale et la demande d'offre d'expertise des institutions, de organisations publiques et privées », a-t-il fait savoir.

Le RCM est, en effet, spécialisé dans l'audit, les analyses, l'évaluation, le conseil-stratégie et le conseil de service. Il dispose de quatre activités principales, notamment le conseil, l'accompagnement, l'assistance et la formation. Selon l'étude réalisée par le cabinet DB Conseils en 2022, l'Etat est par la commande publique le premier consommateur des prestations des services à hauteur de sept milliards FCFA. « Nous pensons que l'Etat est un partenaire incontournable dans la dynamisation de l'expertise nationale par le Conseil. C'est pour cela que nous mettons sur la place publique notre savoir-faire. Dans les jours qui suivent, nous allons faire un plaidoyer auprès des autorités pour montrer ce que nous savons faire avec pour perspectives une mutualisation d'intérêts », a poursuivi Patrice Passy.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le concours d'entrée au CNFSDP s'ouvre à plus de cinq cents candidats

Cinq cent soixante-six candidats ont affronté les épreuves du concours d'entrée au Centre national de formation en statistique, démographie et planification (CNFSDP) lancé le 9 novembre, à Brazzaville, par la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Les admis au concours seront formés pour devenir des professionnels qualifiés à produire des données de qualité essentielle à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques. Les candidats, dont 215 filles, ont été répartis dans quatre centres dont 535 à Brazzaville, six à Pointe-Noire, quinze à Dolisie et dix à Owando.

Lancé en présence du directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Vincent Ndinga, ce concours comprend deux cycles, notamment celui destiné aux techniciens supérieurs et l'autre aux futurs diplômés de licence en statistique et planification, avec des options en gestion de projet et en analyse des statistiques économiques et financières.

La ministre Ebouka-Babackas a notifié que ce concours s'inscrit dans les efforts du gouvernement pour promouvoir la formation des jeunes et leur permettre de contribuer au développement du pays. Elle a encouragé les candidats à se concentrer sur leurs épreuves et à faire preuve de rigueur et de discipline.



La ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas et l'équipe des jurys en train de lancer les épreuves Adiac

« C'est vraiment une détermination conjointe avec la ministre en charge de l'Enseignement supérieur pour offrir aux jeunes de notre pays une formation diplômante, afin qu'ils puissent se positionner favorablement sur le marché du travail », a-t-elle souligné.

Le président du jury et directeur du CNFSDP, Johs Stephen Yoka Ikombo, a affirmé que le concours vise à former des professionnels qualifiés, capables de produire des données de qualité essentielles à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques.

Le CNFSDP est un établissement

public de formation supérieure proposant à la fois une formation initiale et continue. Il accueille des étudiants nationaux et étrangers et bénéficie du soutien financier de la Banque mondiale pour son développement. Il prévoit une extension de ses infrastructures afin de répondre à la demande croissante

des étudiants africains et d'ailleurs. « Nous travaillons pour que ce centre de formation soit arrimé aux standards internationaux, tout en appliquant le système licence master doctorat, afin de permettre au Congo de recevoir également des étudiants étrangers », a indiqué le président du jury et directeur du CNFSDP.

Précisons que les données statistiques et démographiques aident à planifier les plans et politiques. Les statistiques touchent tous les aspects de la vie moderne. Elles soutiennent de nombreuses décisions des pouvoirs publics, des entreprises et des collectivités, et renseignent sur les tendances ainsi que les forces qui influent sur notre vie.

Par ailleurs, les données démographiques peuvent aider à comprendre les communautés telles qu'elles sont aujourd'hui, d'où elles viennent et où elles vont. Elles peuvent être un outil puissant pour suivre l'évolution au fil du temps et pour découvrir les besoins ou les atouts d'une communauté afin de guider la planification, l'élaboration des politiques ou la prise de décision.

Fortuné Ibara

MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT
CELLULE DE GESTION DES MARCHÉS PUBLICS
Avis d'Appel d'offres National : AAON 001
No: F-AON-001-MPMEA-CGMP-2024

Fourniture et livraison à Brazzaville d'une application web pour l'enregistrement du répertoire et du registre des entreprises artisanales et des artisans : mise en place d'une application d'enregistrement des artisans

1. Le Ministère des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat a obtenu dans le cadre du Budget de l'Etat congolais des fonds, afin de financer son budget d'investissement exercice 2024, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture et livraison à Brazzaville d'une application web et des équipements pour la digitalisation du répertoire et du registre des entreprises artisanales et des artisans.

2. Le Ministère des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir : de fourniture et livraison à Brazzaville d'une application web et des équipements pour la digitalisation du répertoire et du registre des entreprises artisanales et des artisans...

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Ministère des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Ministère des petites et moyennes entreprises, Immeuble Mann'GRIT 3e étage Plateau centre République du Congo, Brazzaville - République du Congo.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : Ministère des petites et moyennes entreprises, Immeuble Mann'GRIT

3e étage Plateau centre République du Congo, Brazzaville - République du Congo contre un paiement non remboursable de 200.000 FCFA. La méthode de paiement sera paiement en espèces contre remise d'un reçu. Le document d'Appel d'offres sera adressé par dépôt du dossier physique en format papier et électronique. Tel : 06676 45 40 / 06 666 51 78

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Ministère des petites et moyennes entreprises, Immeuble Mann'GRIT 3e étage Plateau centre République du Congo, Brazzaville - République du Congo au plus tard le 22 Novembre 2024 à 12 heures. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après Ministère des petites et moyennes entreprises, Immeuble Mann'GRIT 3e étage Plateau centre République du Congo, Brazzaville - République du Congo au plus tard le 22 Novembre 2024 à 12 heures. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de 1.200.000 FCFA. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 13 Novembre 2024

Le Maître d'ouvrage,

Jacqueline Lydia MINKOLO

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC
NEWSLETTER

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

Allocution de Denis Sassou N'Gusso, président de la République du Congo, à l'ouverture de la réunion du Club des 15 sur « Mesurer la richesse verte des nations : capital naturel et productivité en Afrique »

Bakou (République d'Azerbaïdjan), novembre 2024

• **Madame et messieurs les chefs d'Etat,**

. **Chers frères et sœurs ;**

• **Monsieur le président du Groupe de la BAD ;**

Permettez-moi de saluer votre présence à cette importante réunion de haut niveau sur la comptabilisation du capital naturel et la réévaluation de la richesse verte de nos pays.

Emanation de l'Union africaine et Club des 12 à l'origine, notre Groupe, qui comprend l'ensemble des pays ici représentés, s'est mué en Club des 15 en charge de diriger la recherche et le plaidoyer sur la valorisation du capital naturel de l'Afrique et de son potentiel dans l'appréciation des richesses de nos nations.

Je note, avec un grand intérêt, la haute portée du thème de la présente rencontre, expression partagée de notre volonté légitime au service d'une vision ambitieuse, à savoir « Mesurer la richesse verte des nations : capital naturel et productivité économique en Afrique ».

Soulignons que le capital naturel est une source de croissance économique par les matières premières et les services écosystémiques qu'il fournit.

Fort malheureusement, le produit intérieur brut, PIB. en sigle, en tant que principal indicateur de nos économies, ne donne aucun élément sur l'apport de nos ressources naturelles à la richesse de nos pays, en dépit de leur abondance.

C'est en cela que la 37^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine a mis l'accent, en février 2024, sur la nécessité d'intégrer le capital naturel et les services y attenants dans l'évaluation du PIB.

Huit objectifs sont assignés à la présente table ronde, à savoir :

1. Discuter de la justification de la réévaluation de la taille économique des pays en intégrant les services du capital naturel mondial, en particulier les forêts, les écosystèmes des tourbières ainsi que les autres puits naturels de carbone et les dotations en matière de stockage dans le produit intérieur brut ;
2. Discuter de l'intérêt d'incorporer la valeur du capital naturel dans le PIB des pays comme l'un des moyens de résoudre les problèmes du changement climatique et de la dégradation de l'environnement ;
3. Discuter de l'importance et du plaidoyer en faveur d'une évaluation appropriée de la richesse verte de l'Afrique et de l'intégration des valeurs de ses services dans les systèmes de comptabilité nationale ;
4. Sensibiliser aux différents défis et enjeux liés aux marchés mondiaux et africains du carbone, conformément aux Accords de Paris notamment en ce qui concerne la recherche du prix optimal du carbone et partager les expériences des pays et les enseignements tirés ;
5. Se convenir et appeler à la nécessité urgente de donner la prio-

rité à la mise à jour des systèmes de comptabilité nationale en Afrique, en réévaluant la taille économique des pays en mesurant la richesse verte aux niveaux régional et mondial ;

6. Créer le soutien politique nécessaire aux investissements dans les capacités techniques et institutionnelles locales en matière de comptabilité du capital naturel, nécessaires pour valoriser et maximiser les avantages de la richesse verte à travers le monde ;

7. Commencer à établir les partenariats stratégiques et la coordination nécessaires entre les parties prenantes africaines pour les investissements dans la valorisation des actifs naturels stratégiques, tels les puits forestiers, les tourbières, la conservation de la biodiversité, la fertilité des sols et d'autres services écosystémiques et environnementaux fournis par les infrastructures naturelles ;

8. Convenir d'un plan stratégique de sensibilisation et de plaidoyer visant à soutenir l'initiative continentale et mondiale dédiée à la mesure de la richesse verte des pays et à estimer leur PIB sur la base de leurs actifs de capital naturel et des biens publics qu'ils fournissent.

• **Madame et messieurs les chefs d'Etat, chers frères et sœurs ;**

• **Monsieur le président du Groupe de la BAD ;**

Pour la mise en œuvre efficace des recommandations issues de nos échanges, il conviendra de mettre en place une feuille de route récapitulant les actions à mener et définissant les différentes étapes de leur réalisation.

En outre, une déclaration dite « Déclaration de Bakou sur la comptabilisation du capital naturel et la réévaluation de la richesse verte des pays » appellera la communauté internationale à s'approprier et soutenir la présente initiative.

L'Afrique, engagée depuis plusieurs décennies dans la protection de l'environnement pour la survie de l'humanité, consent d'éloquents sacrifices, y compris en renonçant à des projets de développement susceptibles de détruire les tourbières et autres puits de séquestration de carbone.

C'est pourquoi le continent africain doit tirer le parti le meilleur possible du large éventail de son capital naturel qui, bien que jusque-là négligé ou ignoré en matière de comptabilité nationale, fait partie intégrante de la richesse de nos pays.

Nous faisons donc œuvre utile pour l'Afrique et le reste du monde, en contribuant à l'accélération de la comptabilisation du dividende environnemental, en lien avec la préservation de la biodiversité et l'estimation de la productivité économique du continent.

Le capital naturel continuera toujours à produire ses effets par ses ressources renouvelables, comme les forêts, même lorsque les actifs miniers seront épuisés.

C'est ici le lieu de réitérer toute notre reconnaissance et de saluer l'engagement du Groupe de la Banque africaine de développement pour l'accompagnement dédié à cette ambitieuse vision.

Je vous remercie



AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHES

REPUBLIQUE DU CONGO MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP-BCH)
PROJET D'APPUI INSTITUTIONNEL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT ET LA REFORME DU SECTEUR DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT EN REPUBLIQUE DU CONGO

N° d'identification du projet : P-CG-H00-003
 Référence de l'Accord du financement : 5500155015101

La République du Congo a reçu du Fonds Africain de Développement (FAD) un Don du Fonds d'Assistance Technique pour les pays à revenu intermédiaire (FAT-PRI) administré par le Groupe de la Banque Africaine de Développement en vue du financement du projet d'appui institutionnel pour le renforcement des capacités de la Banque Congolaise de l'habitat et la réforme du secteur de l'urbanisme et de l'habitat en République du Congo.

L'objectif global est de soutenir le projet d'appui à la modernisation de la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) en République du Congo à travers l'élaboration d'études de faisabilité technique, financière, économique, climatique, environnementale, sociale et genre sensible seront menées avant la mise en œuvre du Projet d'appui à la modernisation de la BCH. De manière spécifique, l'assistance technique (i) l'amélioration de la qualité à l'entrée des opérations de la Banque en soutien à la mise en place d'un projet d'appui à la stratégie de développement et à la modernisation de la Banque congolaise de l'Habitat et la mise en place une ligne de crédit de 50 milliards de FCFA au profit de la BCH pour le financement du logement et de l'urbanisation et; (ii) (ii) la mise en place d'une politique de viabilisation des sites devant faire l'objet de construction de logements sociaux.

Le projet s'articule autour de trois (03) composantes suivantes :

- Composante 1 :** Appui au redressement et à la relance de la BCH : de genre (politique et système) en conformité avec les exigences nationales et celles des bailleurs de fonds.
 -Appui technique à la définition d'un cadre de modernisation et schéma directeur du système d'information et de gestion de la BCH.
 -Elaboration du plan stratégique de développement assorti d'un Plan opérationnel, d'un plan de développement organisationnel et d'un contrat de performance (CP).
- Composante 2 :** Appui complémentaire à la réforme du secteur de l'urbanisme et de l'habitat
 -Réalisation d'un bilan diagnostic (état des lieux) dans le cadre de l'élaboration de la politique sectorielle de la construction, de l'habitat et du développement urbain.
- Composante 3 : Gestion et coordination du projet.**
 -Suivi des différentes interventions dans le cadre de la mise en place de la stratégie de développement et de modernisation de la BCH
 -Réalisation de l'évaluation à mi-parcours du projet

Tous les biens, services autres que les services de consultants et les services de consultants néces-

saires à la réalisation du projet et devant être financés sur les ressources du Don, seront acquis conformément aux dispositions énoncées dans le Cadre de passation des marchés et au plan de Passation de marchés du donataire préparés pour le projet, présenté dans l'Accord de financement, tel que modifié périodiquement.

De manière spécifique, les acquisitions seront effectuées suivant les modalités ci-après :

Description	Mode d'acquisitions
Services de Consultants (Suivant le cadre de passation des marchés de la Banque)	
Assistance à la BCH	LR/SBQC
Spécialiste SGES - BCH	CI
Evaluation mi et fin de parcours du projet	CI
Assistance au Gouvernement	CI
Audit état financiers (Cours des Comptes)	ED
Autres consultants	CI
Divers / Fonctionnement (Manuel de procédures de la BCH)	
Fonctionnement	Manuel de Procédures (MDP)

Les Avis à Manifestations d'Intérêt (AMI) devraient être disponibles en Novembre 2024. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur Éintention, à l'adresse suivante :

Banque Congolaise de l'Habitat
 Unité de Gestion du Projet
 Sise : Siège de la Banque Congolaise de l'Habitat
 Avenue Amilcar Cabral Brazzaville / Centre-ville - République du Congo
 Email : stephane.ngakosso@bch.cg
 Téléphone : (+242)066766808 / (+242)055225023

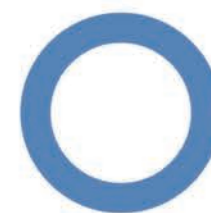
L'ASSOCIATION CEDESTONE
 Présente le **SAMEDI 14 DEC 2024**
 À PARTIR DE 18H00
 LIEU **LES SALONS HOCHÉ PARIS**
2e édition BAL DE CHARITÉ
 au profit des enfants autistes

NÉCROLOGIE

Daniel Isaac Itoua a la douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de sa fille Inès Nahdia Itoua Inianga, survenu le 8 novembre 2024 à Brazzaville. Référence: marché des sinistrés Nkombo-sima la télé.
 «À Dieu nous sommes à Lui nous retournons. Puisse le Tout-puissant recevoir en Sa santé miséricorde l'âme de la défunte».



Lions International
District 403 B1 - Région 25

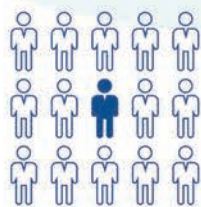


journée mondiale du diabète
14 Novembre

**Thème :
DIABÈTE ET BIEN-ÊTRE**

LE DIABÈTE, UNE MALADIE QUI NOUS CONCERNE TOUS...

AU CONGO



1 Congolais sur 10 est atteint du diabète



500 à 800 000 diabétiques s'ignorent

DANS LE MONDE



1ère pandémie de maladie non-contagieuse



Toutes les 6 secondes, 1 personne meurt du diabète

...QUI COMPLIQUE LE QUOTIDIEN DES PATIENTS

TRAITEMENT CONTRAIGNANT

50 ans de diabète = plus de 100 000 piqûres



...ET MET EN DANGER LEUR AVENIR



AMPUTATIONS



DIALYSES



TROUBLES DE LA VUE



MALADIES CARDIO-VASCULAIRES



DÉPRESSION

Causede par certaines difficultés relationnelles en raison des préjugés sur la maladie



Le diabète est selon l'OMS, "L'UN DES PRINCIPAUX TUEURS AU MONDE"

Une sensibilisation des Lions clubs
Brazzaville DOYEN et Brazzaville LISALISI



ASSOCIATION DES LIONS CLUBS DE BRAZZAVILLE
RÉGION 25

Récépissé de déclaration :

N°14924/MIDDL/DBZV/SG/DDAT/SR

BCH / IBAN : CG39 3001 5242 0110 1200 0347 291

NIU : M246000000651197U

SCANNEZ ce Code QR pour faire un don maintenant et sauvez des vies



COP29

L'ONU exhorte les pays développés à doubler le financement climatique

Lors de la Conférence des parties COP 29 à Bakou, en Azerbaïdjan, le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), António Guterres, a dénoncé, le 12 novembre, une « injustice intolérable » à l'encontre de l'Afrique.

Le patron de l'ONU a exhorté les pays riches à doubler leur financement pour l'adaptation au changement climatique, afin d'atteindre 40 milliards de dollars par an d'ici à 2025. « Il est impératif que les pays développés honorent rapidement leur engagement de doubler le financement de l'adaptation pour atteindre au moins 40 milliards de dollars américains par an d'ici à 2025. Des contributions substan-

tielles sont également nécessaires pour alimenter le nouveau fonds destiné aux pertes et dommages, tout en s'assurant que ce fonds puisse recevoir des financements innovants », a déclaré António Guterres.

En outre, il a proposé des taxes de solidarité sur des secteurs tels que le transport maritime, l'aviation et l'extraction de combustibles fossiles, pour contribuer au financement de l'action climatique.

La création du Fonds pour les pertes et dommages proposé par le secrétaire général de l'ONU devrait permettre aux pays vulnérables de faire face aux phénomènes météorologiques extrêmes, comme les sécheresses et les inondations, d'augmenter le couvert végétal, de protéger la biodiversité et de développer leurs capacités en énergies renouvelables.

« Le monde établit de nouveaux records en matière de déploiement des éner-

gies renouvelables, laissant l'Afrique à la traîne. Notre continent n'a représenté que 0,5 % l'année dernière. Si nous voulons que notre ambition, notre engagement et notre vision se traduisent par un impact sur le terrain, nous devons rechercher des solutions innovantes susceptibles d'attirer de nouveaux capitaux vers les industries vertes, de créer des emplois pour nos jeunes et de renforcer les infrastructures de l'Afrique en vue de la prochaine étape de la croissance », a expliqué Musalia Mudavadi, premier secrétaire du cabinet et secrétaire du cabinet pour les Affaires étrangères et la Diaspora du Kenya.

« L'Afrique se trouve en première ligne face aux impacts climatiques, et il est essentiel qu'elle soit également en première ligne pour profiter des bénéfices

de la transition écologique. Construire des économies fortes et durables peut offrir aux jeunes Africains de réelles opportunités de formation et d'emploi. Avec la population la plus jeune au monde, le continent a un potentiel immense : ces jeunes méritent des emplois de qualité, un avenir prometteur et des économies solides. Nous aspirons à être des partenaires dans cette démarche, pour aider à bâtir cet avenir », a indiqué, pour sa part, le conseiller américain pour le climat, John Podesta.

L'Afrique, qui représente environ 17 % de la population mondiale, est responsable de seulement 7 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Cependant, les experts soulignent que le continent est particulièrement vulnérable au changement climatique.

Yvette Reine Nzaba

« L'Afrique se trouve en première ligne face aux impacts climatiques, et il est essentiel qu'elle soit également en première ligne pour profiter des bénéfices de la transition écologique. Construire des économies fortes et durables peut offrir aux jeunes Africains de réelles opportunités de formation et d'emploi. Avec la population la plus jeune au monde, le continent a un potentiel immense : ces jeunes méritent des emplois de qualité, un avenir prometteur et des économies solides. Nous aspirons à être des partenaires dans cette démarche, pour aider à bâtir cet avenir »

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

184, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ DE QUALITÉ

Samuel Roger Kamba salue les efforts du Centre hospitalier Nganda

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévoyance sociale, Samuel Roger Kamba, visitant récemment le Centre hospitalier Nganda, a félicité ses responsables pour les efforts déployés afin d'assurer à la population des soins de santé de qualité.

Le Dr Samuel Roger Kamba a souligné l'importance de l'engagement du secteur privé dans la mise en œuvre de la couverture sanitaire universelle, conformément à la vision du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi. Il a, en sus, rappelé que les partenariats public-privé sont essentiels pour la réussite du système de santé congolais, en particulier face aux défis posés par les maladies chroniques comme le cancer.

Le ministre a insisté sur la collaboration qui doit caractériser les secteurs public et privé. «Le secteur privé et le secteur public doivent travailler main dans la main pour améliorer l'accès aux soins de qualité pour la population congolaise», a-t-il déclaré, félicitant le centre pour son initiative d'agrandir ses capacités et de répondre aux besoins croissants de la population, notamment en

matière de soins lourds.

Pour sa part, le médecin directeur dudit centre a exprimé sa gratitude par rapport au soutien continu du gouvernement et des partenaires internationaux, précisément dans le cadre de la convention de partenariat n° MSPHP 1257-DESP-RMI004 du 1er avril 2022. Ce partenariat, a-t-il fait savoir, permet au centre de bénéficier d'un soutien pour le renforcement des capacités du personnel, la fourniture d'équipements médicaux et l'accès à des allègements fiscaux et douaniers. Il a conclu en réaffirmant l'engagement du centre à contribuer au développement du secteur de la santé en République démocratique du Congo. «Notre mission est de rendre les soins de santé accessibles à tous, et ce n'est que grâce à des partenariats solides avec le gouvernement et le secteur privé que nous y parvien-

drons», a-t-il affirmé, après avoir salué les efforts du gouvernement pour promouvoir la couverture sanitaire universelle et renforcer le système de santé du pays.

Inauguré en janvier 1991 sous le nom de centre Nganda, cette formation médicale devenue Centre hospitalier Nganda a été créée pour répondre à des défis urgents dans la communauté de Kinshasa. Primo, l'absence d'une institution médicale dans la périphérie de la ville, obligeant les malades à se tourner vers des médecins locaux, souvent dans des conditions précaires. Secundo, la nécessité de créer des opportunités d'emploi pour les membres des familles engagées dans le domaine médical. Tertio, la mise à disposition de matériel médical d'occasion rapporté d'Europe par des partenaires, en soutien à l'infrastructure du centre.

Après avoir obtenu l'agrément du

ministère de la Santé, ce qui était autrefois une résidence familiale a subi des transformations importantes pour devenir progressivement le Centre hospitalier Nganda, avec une capacité d'accueil en soins de qualité. «Notre vision est claire : nous souhaitons figurer parmi les meilleurs hôpitaux d'Afrique, tout en préservant nos valeurs profondes», a déclaré le responsable du centre Nganda.

Ces valeurs sont représentées par l'acronyme FIERTE, symbolisant : F pour la famille, I pour l'identité africaine et congolaise en particulier, E pour l'engagement dans le travail, R pour la responsabilité envers la confiance qui accordée, T pour le travail, E pour l'excellence. En mettant en œuvre ces valeurs, le Centre hospitalier Nganda se fixe deux missions fondamentales : garantir des soins de qualité dans un environnement médical souvent défi-

cient, et contribuer à l'innovation et à l'enrichissement des connaissances en santé. Une priorité exprimée par son médecin directeur est la lutte contre le cancer, un enjeu majeur face à la flambée de cas dans la région.

Le centre s'engage activement dans la sensibilisation, le dépistage, le diagnostic et le traitement du cancer, en collaboration avec le Centre national de lutte contre le cancer. Grâce à ce partenariat, il a bénéficié des traitements de chimiothérapie et de thérapies ciblées, tout en ayant accès à des soins en radiothérapie. Le Centre hospitalier Nganda continue ainsi de jouer un rôle essentiel dans l'amélioration des services de santé à Kinshasa et dans tout le pays, tout en restant fidèle à sa mission de fournir des soins de qualité dans un environnement médical de plus en plus difficile.

Blandine Lusimana

SALONGA DAY

Le satisfecit de WWF, ICCN et des partenaires

La journée d'information sur le parc national de la Salonga a permis de faire un état des lieux qui a clairement présenté les avancées réalisées dans la gestion de cette aire protégée ainsi que les attentes et défis qui se présentent pour la pérennisation des résultats de conservation déjà obtenus sur le terrain. En plus du maintien du partenariat qui gère le parc, un appel a été lancé pour un engagement soutenu de tous les partenaires.

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) et l'Institut congolais de conservation de la nature (ICCN) ont organisé, le 13 novembre, à Kinshasa la « Journée Salonga ». Cette activité a permis au partenariat WWF-ICCN, qui a la co-gestion de cette aire protégée, et aux partenaires techniques et financiers d'exprimer leur satisfecit face au progrès réalisés dans le domaine de la conservation au sein dudit parc.

Deuxième rendez-vous historique de toutes les parties prenantes dans la vie de ce parc, la journée d'information a été une occasion pour tous les intervenants de relever les avancées réalisées dans la modernisation et la professionnalisation de cette aire protégée mais également les défis qui pointent devant sa gestion.

Dans leurs interventions, le directeur pays par intérim de WWF-RDC, Laurent-Magloire Somé; la directrice générale du WWF international, Kirsten Schuijt; le directeur général de l'ICCN, Yves Milan Ngangay, dont le mot a été présenté par le directeur Jeff Mapilanga, ont fait un état des lieux satisfaisant sur la gestion de cette aire protégée créée en 1970 et inscrite dans la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 1984. Dans son



Photo de famille des participants/Adiac

parcours, ce parc a été, à un moment, considéré comme un site en péril, avant de sortir de cette liste sous la cogestion de l'ICCN et le WWF. Ils ont notamment relevé l'importance du parc national de Salonga pour les communautés riveraines, pour le pays ainsi que pour toute la planète. Les progrès réalisés ont été notamment dans le domaine de la gestion, des infrastructures ou la logistique mais aussi dans le domaine de relations avec les communautés riveraines du parc.

C'est dans cette optique que le chef du site du parc national de Salonga, Luis Arranz, a insisté sur la logistique acquise pour les installations et les moyens de mobilité. Dans ce secteur, il a présenté un tableau très riche

montrant des bureaux et autres maisons en construction dans les différents postes ainsi qu'un parc automobile contenant des motos, un véhicule 4X4, des canots rapides et autres embarcations voire un avion, qui serait en route vers la République démocratique du Congo. Il y a également des générateurs et autre matériel pour alimenter certains sites en électricité ou pour fabriquer des briques en vue de faciliter les constructions dans ce parc.

Des défis appellent la mobilisation de tous

Face au tableau des réalisations, la gestion du parc national de la Salonga a également devant elle des défis qu'il faudra rencontrer. Alors que le résultat

dans la conservation au sein de cette aire protégée sont positifs et salués par tous, elle fait face au braconnage. C'est dans cette optique que le directeur chef du site adjoint du parc, Ghislain Somba, a placé le renforcement de la lutte antibraconnage comme un défi pour la pérennisation de ces résultats de conservation.

Par sa superficie, un éco-garde du parc national de la Salonga a plus d'une centaine de kilomètres à gérer. Dans leurs interventions, des participants à cette journée ont salué la réussite du partenariat WWF-ICCN pour la cogestion du parc national de la Salonga. Beaucoup d'entre eux ont, par ailleurs, relevé le besoin de renforcer la lutte antibraconnage pour éviter

de faire de cette aire protégée « une case bien présentée de l'extérieur mais qui est vide ». C'est dans cette optique qu'il a été relevé le besoin d'un engagement soutenu sur le terrain.

De leur côté, les bailleurs des fonds et partenaires techniques ont rassuré sur leur accompagnement pour la gestion du parc national de la Salonga, tout en relevant que le gouvernement congolais devra également jouer sa partition en ce qui concerne le renforcement de la lutte antibraconnage par l'augmentation du nombre d'éco-gardes.

Le WWF et l'ICCN, en tant que cogestionnaires de cette aire protégée, ont pris l'engagement de continuer à travailler pour améliorer la situation dans le parc et de faire face aux défis qui se présentent. Ils ont, par ailleurs, lancé un appel vibrant aux différents partenaires pour continuer à soutenir cette œuvre collective dont l'importance pour tous n'est plus à démontrer. « Nous travaillons pour avancer vers une conservation plus inclusive dans la région. Et cela dépend des efforts de tout le monde. Nous avons fourni beaucoup d'efforts afin que Salonga soit ce qu'il est aujourd'hui », a souligné la directrice internationale de WWF.

Lucien Dianzenza

FEUILLETON FÉCOFOOT

Le TAS confirme sa première décision

L'appel des avocats de la Commission ad hoc auprès du Tribunal arbitral du sport (TAS) visant à ce que la requête à l'effet suspensif de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) soit déclarée irrecevable a été rejeté le 12 novembre.

Le TAS confirme sa décision prise le 25 octobre dans le règlement du litige qui oppose le Comité exécutif de la Fécofoot à la Commission ad hoc mise en place au cours de l'assemblée générale extraordinaire du 25 septembre. « S'agissant de la requête de MM Landry et consorts visant à ce que la requête d'effet suspensif soit déclarée irrecevable, je relève en premier lieu que la requête d'effet suspensif a déjà été tranchée, sous réserve de la requête de reconsidération actuellement pendante. (...) A ce stade, la requête de MM Landry et consorts visant à ce que la requête d'effet suspensif soit déclarée irrecevable est rejetée », confirme la dernière décision du TAS du 12 novembre.

Dans sa première décision, le TAS avait, en effet, dit le droit en suspendant toutes les décisions issues de l'assemblée générale extraordinaire du 25 septembre ayant abouti à la mise en place de la Commission ad hoc au cours de la première ordonnance du 25 octobre.

En rapport avec l'article R37 du Code de l'arbitrage en matière de sport, la présidente de la Chambre arbitrale d'appel, statuant à huis clos, avait admis la requête aux fins d'effets suspensifs déposée le 9 octobre par la Fécofoot en relation avec les décisions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 25 septembre. Puis a été dit que toutes les décisions prises lors de cette assemblée sont suspendues jusqu'à nouvel avis.

La confirmation de la décision rendue par le TAS veut tout simplement dire que cette commission n'a plus raison d'exister.

James Golden Eloué

GESTION DE LA CARRIÈRE SPORTIVE

Athlètes et entraîneurs sensibilisés aux méfaits du dopage

L'Association des anciens de Diables noirs handball (ADNHA), en partenariat avec la Commission nationale congolaise pour l'Unesco, organise, du 13 au 15 novembre à Brazzaville, un séminaire de vulgarisation et de sensibilisation de la convention internationale de la lutte contre le dopage.

Des jeunes sportifs et quelques entraîneurs bénéficient des enseignements sur le danger du dopage dans le milieu sportif. Plusieurs thèmes et sous-thèmes seront développés durant les trois jours d'échange pour permettre aux participants de découvrir les contours du concept de dopage ainsi que ses conséquences sur la carrière des athlètes et des structures sportives.



Les participants après la cérémonie d'ouverture / Adiac

Parmi les sujets développés le premier jour, il y a eu la vulgarisation de la convention internationale de lutte contre le dopage dans le sport par Carine Moussima-Malonga ; dopage : risques et conséquences par le Dr Yvon Rock Alongo ; puis l'amélioration de la performance sportive sans dopage, toujours par le Dr Alongo.

Pour cette première journée, les participants au séminaire ont salué l'initiative qui leur permettra de comprendre le danger du dopage, tout en ayant les moyens qui leur permettront de dissuader leurs coéquipiers et de préparer des sportifs plus performants, dynamiques et compétents.

Pour le président de l'ADNHA, Dieu-donné Bonazebe, ce séminaire est

une occasion de recyclage pour les athlètes qui sont issus des différentes fédérations sportives nationales. Le secrétaire général adjoint de la Commission nationale congolaise pour l'Unesco, Marcelin Gervais Ndoekia, a abondé dans le même sens pour souligner le rôle de son institution dans l'accompagnement des projets au profit des jeunes.

La cérémonie d'ouverture de ce séminaire a été patronnée par le directeur général des Sports, Jean Robert Bindélé. Il faut noter que ce séminaire fait suite à celui qui a été organisé l'année dernière à Kinkala, dans le département du Pool, au profit des dirigeants sportifs et autres cadres de sport.

Rude Ngoma

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT

SOCIÉTÉ
*
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL

* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



JUDO

La Fédération internationale lève la suspension du Congo

Le secrétaire général de la Fédération internationale de judo (FIJ), Lisa Allan, a annoncé dans une correspondance adressée le 12 novembre au président de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-Da), Me Neyl Francis Ata Asiokarah, la « levée de la suspension de la Fécoju-Da ».

« Je vous écris pour vous informer que la suspension de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées a désormais été levée », explique le document. Cette décision, attendue depuis plusieurs années, a été reçue avec une grande satisfaction par les acteurs du judo congolais. Chacun, selon son rang et ses prérogatives au sein de la fédération, a exprimé son désir de voir désormais cet art martial s'exprimer librement sur le plan international. A travers la levée de cette sanction, le drapeau congolais sera, à nouveau, visible lors des différentes compétitions continentales et internationales.

« Nous sommes très contents de recevoir la note de la levée de la suspension de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées. Je profite de l'occasion pour inviter tous les judokas de l'intérieur et ceux qui sont à l'extérieur du pays de se joindre à nous afin que nous nous alignons autour du judo qui est notre bien commun. Que chacun continue à travailler davantage car la levée de cette sanction nous



Les athlètes après une séance d'entraînement DR

« Nous sommes très contents de recevoir la note de la levée de la suspension de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées. Je profite de l'occasion pour inviter tous les judokas de l'intérieur et ceux qui sont à l'extérieur du pays de se joindre à nous afin que nous nous alignons autour du judo qui est notre bien commun. Que chacun continue à travailler davantage car la levée de cette sanction nous oblige à faire mieux. Merci aux autorités du Congo ainsi qu'aux responsables des instances qui gèrent le judo sur le plan continental et international. Nous avons besoin du soutien de tout le monde »

oblige à faire mieux. Merci aux autorités du Congo ainsi qu'aux responsables des instances qui gèrent le judo sur le plan continental et international. Nous avons besoin du soutien de tout le monde », a lancé Me Neyl Francis Ata Asiokarah, président de la fédération.

Le même jour, il a aussi reçu le code base de la fédération, puisque cette dernière a été réintégrée dans le système de la FIJ. Pour inaugurer ces bonnes nouvelles, les équipes nationales (cadets, juniors et séniors) vont participer, du 21 au 24 du mois en cours, au Sénégal, à la Coupe d'Afrique des nations.

Instaurée à la suite des conflits et incompréhension qui ont miné cette fédération au cours des dernières années, cette sanction a paralysé le judo congolais pendant l'olympiade passée. Quatre années au cours desquelles la Fécoju-Da a été marquée par un bicéphalisme structurel et des querelles intestines.

Que cette levée de sanction élève également le niveau du judo congolais qui a enregistré un grand retard dans presque tous les domaines.

Rude Ngoma



INTERNATIONAL JUDO FEDERATION
FEDERATION INTERNATIONALE DE JUDO
FEDERACION INTERNACIONAL DE JUDO

IJF - INTERNATIONAL JUDO FEDERATION, Jozsef Attila utca 1, Budapest 1051, Hungary | Tel: +36 1 302 7270 | Fax: +36 1 302 7271
Web: www.ijf.org



12 novembre 2024

OBJET : Suppression de la suspension de la Fédération Congolaise de Judo et Disciplines Associées

Cher Président Francis Neyl ATA ASIOKARAH

J'espère que cette lettre vous trouve en bonne santé et je vous félicite pour votre récente élection au poste de Président.

Je vous écris pour vous informer que la suspension de la Fédération Congolaise de Judo et Disciplines Associées a désormais été levée.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez besoin de plus amples informations.

Je vous souhaite tout le meilleur pour votre nouveau rôle.

Cordialement,

Lisa Allan

Dr Lisa ALLAN
IJF Secretary General
+36 705 295 302, gs@ijf.org

 CONGO

Title Fédération Congolaise de Judo et Disciplines Associées

Address Lycée de la Révolution Arrondissement 5 Ouenzé

City 99324 Brazzaville

Web www.fecojuda.com

Phone +242066692654 / +242055277330

E-mail fecojuda.bzv@gmail.com

President
ATA ASIOKARAH
Francis Neyl





LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

*Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.*



Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

*Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)*



106^e ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

La France et le Congo rendent hommage aux soldats du Moyen-Congo

Comme chaque année, la France et le Congo ont commémoré l'armistice du 11 novembre 1918 qui marqua la fin de la Première Guerre mondiale (1914-1918). À Pointe-Noire, la cérémonie officielle s'est tenue au rond-point des anciens combattants en présence d'Alexandre Honoré Paka, préfet de la ville; Paul Adam Dibouilou, préfet du département du Kouilou; et de Véronique Wagner, consule générale de France.

La cérémonie traditionnelle s'inscrit dans une politique commémorative ambitieuse et vise à transmettre la mémoire, à favoriser la compréhension de l'histoire commune entre la France et le Congo et son appropriation par les jeunes générations. Elle est l'incarnation de l'indissociable lien de mémoire qui fait la force d'une nation. Ce lien qui est aussi celui d'amitié et de reconnaissance ce envers tous ceux qui, aux côtés des forces françaises, ont combattu et payé parfois le plus lourd sacrifice.

Dans son intervention, Paul Adam Dibouilou, préfet du département du Kouilou, a insisté sur ce lien de mémoire qui doit être perpétuel. « Pour nous, c'est une journée assez symbolique et assez importante qui doit être enseignée aux enfants pour qu'ils aient cette notion de patriotisme qui caractérise la nation, une nation forte comme celle de la République du Congo, comme celle de la



Alexandre Honoré Paka et Véronique Wagner rendant hommage aux soldats du Moyen-Congo/DR

France », a-t-il dit. Comme d'habitude, autorités, anciens combattants, élèves, conseillers consulaires, représentants d'associations, membres du consulat, étaient présents pour honorer la mémoire de ceux qui se sont battus pour la paix.

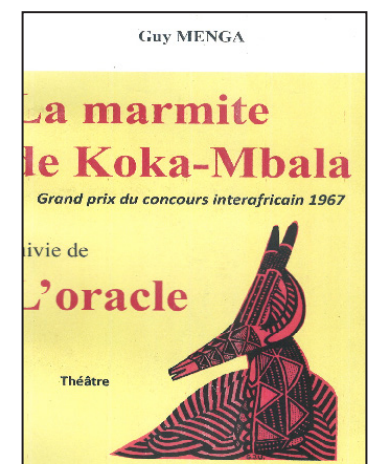
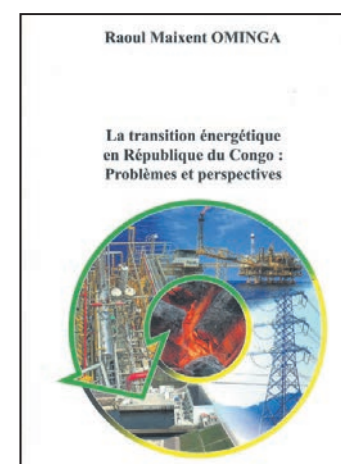
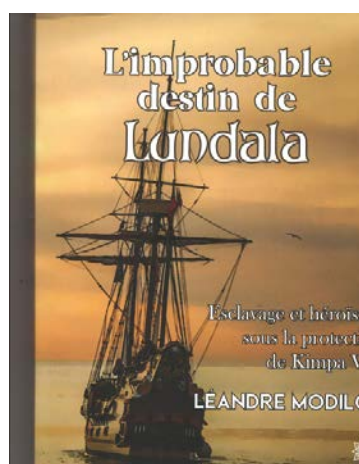
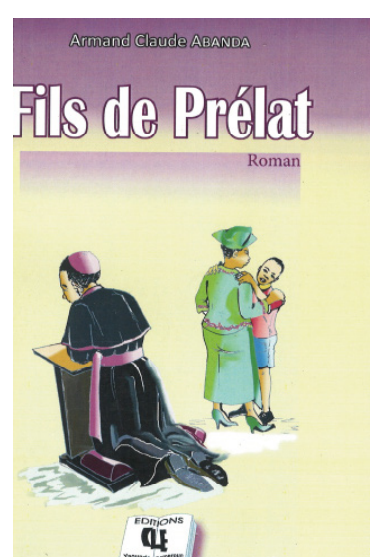
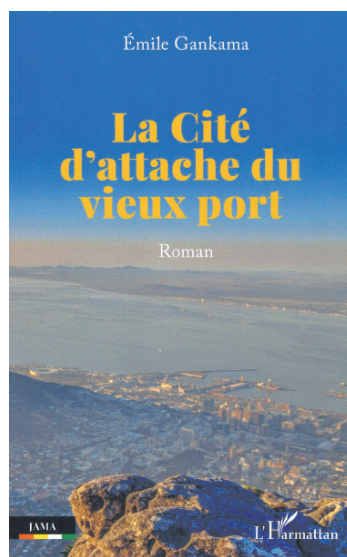
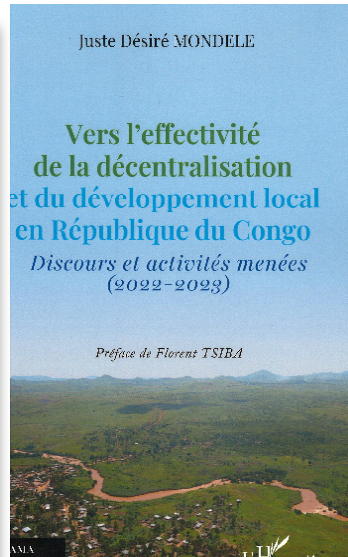
Pour la petite histoire, l'armistice, signé le 11 novembre 1918, mit fin aux combats qui opposaient depuis 1914 la triple entente (France, empire britannique et empire russe, rejoints par les Etats-Unis en 1917) à la triplice (Empire allemand, empire austro-hongrois et royaume d'Italie). Le conflit a coûté la vie à 9 millions de personnes et blessé 20 millions d'autres.

Notons que pour immortaliser cet instant, le préfet de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, a déposé une gerbe de fleurs au rond-point des anciens combattants, en mémoire des soldats français du Moyen-Congo.

Hugues Prosper Mabonzo



EN VENTE



COP 29

Les ressources naturelles du Congo présentées à Bakou

En marge des travaux de la vingt-neuvième Conférence des parties (COP 29) qui se tient à Bakou en Azerbaïdjan sur le thème « Investir dans une planète vivable pour tous », le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Gusso, a procédé à la dédicace du livre de présentation des ressources naturelles du pays.

Le livre retrace, entre autres, la politique du Congo en matière de préservation de l'environnement et de développement de l'économie durable, en présentant aux éventuels investisseurs les domaines dans lesquels ils peuvent s'engager.

Sur le combat mené dans la préservation de l'environnement, le président Denis Sassou N'Gusso a rappelé qu'au début des années 1980, le pays avait institué par une loi la Journée nationale de l'arbre. Cette loi fait obligation à tout Congolais de planter un arbre d'essence forestière ou fruitière, le 6 novembre de chaque année. « *Le 6 novembre dernier, j'ai donné mission au gouvernement de mobiliser l'ensemble de la population pour faire de toutes les villes du Congo des villes vertes* », a indiqué le chef de l'Etat.

Il convient de préciser que la dédicace du livre présentant les ressources naturelles du Congo a eu lieu au pavillon de la Commission climat du bassin du Congo visité par le président de la République qui y a échangé avec les dirigeants du projet Eco-Zamba, projet d'afforestation piloté par la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC).

« *Nous sommes sur la chaîne de valeurs des hydrocarbures. A travers ce projet, nous voulons montrer l'exemple en matière de compensation des émissions carbone* », a fait savoir le directeur général de la SNPC, Maixent Raoul Ominga. Il a, par ailleurs, souligné que cette société s'est engagée à préserver l'environnement à travers des actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'atteinte de la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Rominique Makaya



Le président de la République expliquant la portée du livre dédicacé/DR

La SNPC dans la délégation congolaise

La Conférence des parties (COP 29) s'est ouverte le 11 novembre à Bakou, en Azerbaïdjan. La République du Congo est présente et compte en son sein la délégation du Groupe Société nationale des pétroles du Congo (SNPC).

Face aux défis critiques de la République du Congo, tels que le réchauffement climatique et ses impacts sur la biodiversité, le Groupe SNPC participe à la 29^e édition de la COP pour présenter des initiatives concrètes en faveur d'une transition énergétique durable.

Conduite par le directeur général, Raoul Ominga, la délégation de la SNPC met en avant des projets clés de sa stratégie énergétique, notamment l'initiative d'afforestation Eco-Zamba.

Ce projet vise à générer des bénéfices environnementaux, sociaux et économiques significatifs en préservant les puits de carbone mondiaux. Financé par la création et la vente de crédits carbone, EcoZamba se veut autonome et pourrait inspirer de futurs projets de même nature.



Les représentants de la direction du Groupe de la SNPC/DR

Le Groupe SNPC s'affirme comme un acteur de la transition énergétique de la République du Congo et œuvre à positionner le financement de cette transition au centre des débats.

Engagé pour la protection de l'environnement et de la biodiversité, le Groupe SNPC s'affirme comme un acteur de la transition énergétique de la République du Congo et œuvre à positionner le financement de cette transition au centre des débats.

Marie Alfred Ngoma